

24
se actuelle de nos conversations avec
le délégation du Gouvernement
tunisien, & au cours de ces conversa-
tions nous avons insisté sur
trois points que nous considérons
essentiels pour le règlement définitif
du conflit qui nous oppose au colonisateur
français :

1 - la reconnaissance de la RCB
2 - la reconnaissance du droit
de notre peuple à l'autodétermi-
nation et à l'indépendance
Ils au Cap Vert

3 - la reconnaissance de ce droit
au droit aux peuples frères de
l'Afrique, du Moyen-Orient et de
l'Amérique latine.

Nous avons également insisté
sur le fait que le cessez-le-feu
ne saurait être qu'un élément,
d'ailleurs pour nous

